

Monsieur de Mondrago

202 Monsieur de Mondrago Jay ne suis rien d'un lieu du pays  
depuis qu'un an de rompre une promesse et ainsi après de vous le  
blasme et de trahir au quel est un homme sans en direment  
de vous que de former et de se en vendement le pouvoir au lieu  
vint Sur plus que présentement vous m'assurez sur la foi  
de soldat que vous voudrez rendre ma personne quant de vous  
Armoynay le Capitaine Jacob Simon. En ce que de moi me  
plus d'imaginer ne qui vous m'ait a fait ne se demande de rien que frange  
que certain du royaume de Middlebourg vous assure bien de fait d'aller

vous les personnes y denommées Et a ne regard ne suffist d'avoir  
fait delaye ou l'un des d'iceux personnes si vous sans l'ordonnance  
ne s'ont plaignement retenuz et depuis a ce temps vous denommées  
personnes en parol de dire promesse et parole Aussi quant au  
Remoye le susdit Capiteyne ne manq mande que vous intention que  
quil devoit retourner par delà comme au s'y ne luy eust fait cela fait  
faire au l'un promesse Mais tout au contraire en un s'impl par vous  
L'ave du xxij jour de may dernier que de desposés de l'un Capiteyne  
Jacob Symons a mal volente Si est ce que pour vous fait promesse  
d'oubly que de desirer que vous s'annonc me d'onnez et d'apporter de  
vous retient vous Remoye l'ill Capiteyne d'ordonne que de m'apporter  
au l'unement l'un m'oblige Et un d'ordonne que s'oloy vous promesse  
ne faudrez au s'y de vous rendre et la ville de Embre g'extremidiez  
Qui sera l'ordonne ou de s'impl par vous d'ave  
Messie de Mondragon et sa sante garde Et s'impl a Rotterdam le  
xxij de May 1674